

La Principale  
à  
Mesdames et messieurs, les parents d'élèves de 6<sup>ème</sup>  
Copie : professeurs principaux, direction, CDI

**Objet : note d'information relative au calendrier de fin d'année scolaire 2022-2023 et aux opérations de réinscription pour 2023-2024**

**1- Le calendrier de fin d'année**

- L'arrêt des cours au collège selon l'emploi du temps habituel est programmé le **vendredi 23 juin 2023 à 12h30**
- Le collège est fermé les 26 et 27 juin 2023 en raison de l'examen du DNB
- Les élèves de 6<sup>ème</sup> n'ayant pas validé la compétence de savoir-nager à l'école élémentaire (qui ne peuvent fournir l'attestation à leur enseignant d'EPS) se présentent obligatoirement devant le collège le 26 juin à 8h20 pour subir un test ; selon ses résultats, ils participent ou non au stage « savoir-nager » selon les modalités communiquées par les enseignants d'EPS. Dans le cas où la compétence est attestée par les enseignants d'EPS, les élèves sont accueillis les 29 et 30 juin au collège selon un emploi du temps spécifique et l'accès à la demi-pension est possible.
- Les représentants légaux voudront bien noter que les absences pour convenance personnelle avant la date du 23 juin 2023 doivent faire l'objet d'une demande écrite au chef d'établissement ; en tout état de cause, l'inscription dans le niveau de 5<sup>ème</sup> devra être faite et anticipée.
- Les élèves et leurs parents notent que la fête des talents et des récompenses se tiendra le jeudi 22 juin à 13h30 : les élèves externes ont la possibilité exceptionnelle d'apporter leur panier repas au collège et de déjeuner dans la cour avec les enseignants.

**2- Modalités de remise des manuels scolaires et livres empruntés au CDI**

- Les élèves de 6<sup>ème</sup> remettront leurs manuels au CDI le **mercredi 14 juin 2023**. En cas d'oubli ou d'omission, ils pourront exceptionnellement rapporter le(s) manuel(s) manquant(s) le jeudi 15 juin de 13h à 15h. Les représentants légaux sont informés que le dossier d'inscription à la demi-pension et la notice de télé-inscription pour l'année scolaire 2023-2024 portant les codes d'accès ne seront pas remis aux élèves qui n'auraient pas remis leurs manuels ou procéder à leur remboursement en cas de perte.
- Consigne de retour des manuels : la couverture des manuels sera retirée avec soin surtout si cette-ci est abîmée. La couverture en bon état ne sera pas retirée. Tout manuel non restitué sera facturé au prix du livre, tout manuel trop abîmé ou incomplet sera facturé aux prix de 14€ et tout livre de bibliothèque à son prix de remplacement.
- Chaque élève apportera obligatoirement le jour du retour des manuels **une photo récente** destinée au carnet de correspondance.

**3- Modalités de réinscription au collège Plaisance en classe de 5<sup>ème</sup>**

- Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement durable visant à limiter la consommation du papier et de la modernisation de ses pratiques de gestion, le collège Plaisance met en œuvre la télé-inscription pour les élèves montants en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
- Le jour de la remise des manuels, une notice précisant la procédure de télé-inscription sera remise à l'élève, cette notice nominative fera figurer les codes Educonnect. Sera aussi remise la liste des fournitures.
- Un bureau d'aide rapide sera cependant mis à disposition des parents souhaitant être accompagnés le samedi 17 juin de 9h à 11h30 et le mercredi 21 juin de 9h à 11h30.

Rentrée des élèves en classe de 5<sup>ème</sup> : **lundi 4 septembre à 14h30, pas de cours les mardi 5 et mercredi 6, démarrage des cours et de la demi-pension le jeudi 6 septembre 2023 selon emploi du temps provisoire**

Créteil, le 22 mai 2023

